

Guéret, le 20 décembre 2019

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le Département amorce 2020

Réunis en Commission Permanente le 20 décembre, les Conseillers départementaux ont validé de nombreux dossiers en prévision de 2020.

En cette fin d'année, le Département a engagé le processus d'aide aux territoires, avec la signature des contrats Boost'ter. Une première déclinaison locale s'est opérée au travers d'un espace dédié à la relation entre art et société en milieu rural à Felletin, du Festival Chek'in Party ou encore de la création de logements adaptés pour personnes âgées dans le bourg de Faux-La-Montagne... des projets soutenus à hauteur de 81 000 €. Cette action entre pleinement dans le cadre de la stratégie partagée de ces contrats, tant en matière de consolidation de dynamique sociale que de soutien à un urbanisme économe en énergie. Une expérimentation qui a vocation à essaimer.

Des logements moins énergivores résultant de travaux de réhabilitation et rénovation, telle est l'ambition des Programmes d'Intérêt Général Habitat déployés par la Cellule Habitat au sein du Conseil départemental, en partenariat avec l'Etat et les intercommunalités. Des programmes dont le suivi et l'animation seront désormais confiés au **GIP « Creuse Habitat »** et pour lesquels le Département mobilisera 495 000 € pour 2020. La convention constitutive de ce GIP a été officiellement approuvée à l'issue de la Commission Permanente.

Ces programmes permettent d'accompagner les plus fragiles, au même titre que le projet « Cheminement vers l'alternance », lancé dans le cadre du Fonds Social Européen, par le Conseil départemental et porté par l'ADAPEI 23, en collaboration avec les entreprises - ou encore, le renforcement de l'accompagnement des jeunes majeurs sortants de l'Aide Sociale à l'Enfance et de la prévention spécialisée, dans le cadre du dispositif de lutte contre la pauvreté.

La prévention trouvera également écho auprès de nos collégiens, avec l'installation de défibrillateurs automatisés externes, dans tous les établissements creusois, tout au long de l'année 2020.

Des jeunes qui suivront, certainement avec grand intérêt les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris en 2024. Le Département a déposé, comme d'autres acteurs du territoire, une candidature pour le label « Terre de Jeux 2024 ». Décerné par le Comité d'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques, ce label est une porte d'entrée pour postuler à l'accueil des délégations étrangères et devenir Centre de préparation olympique. Il devrait être officiellement décerné au Département, le 13 janvier prochain. Une convention finalisera les engagements du Département auprès du Comité International Olympique.